



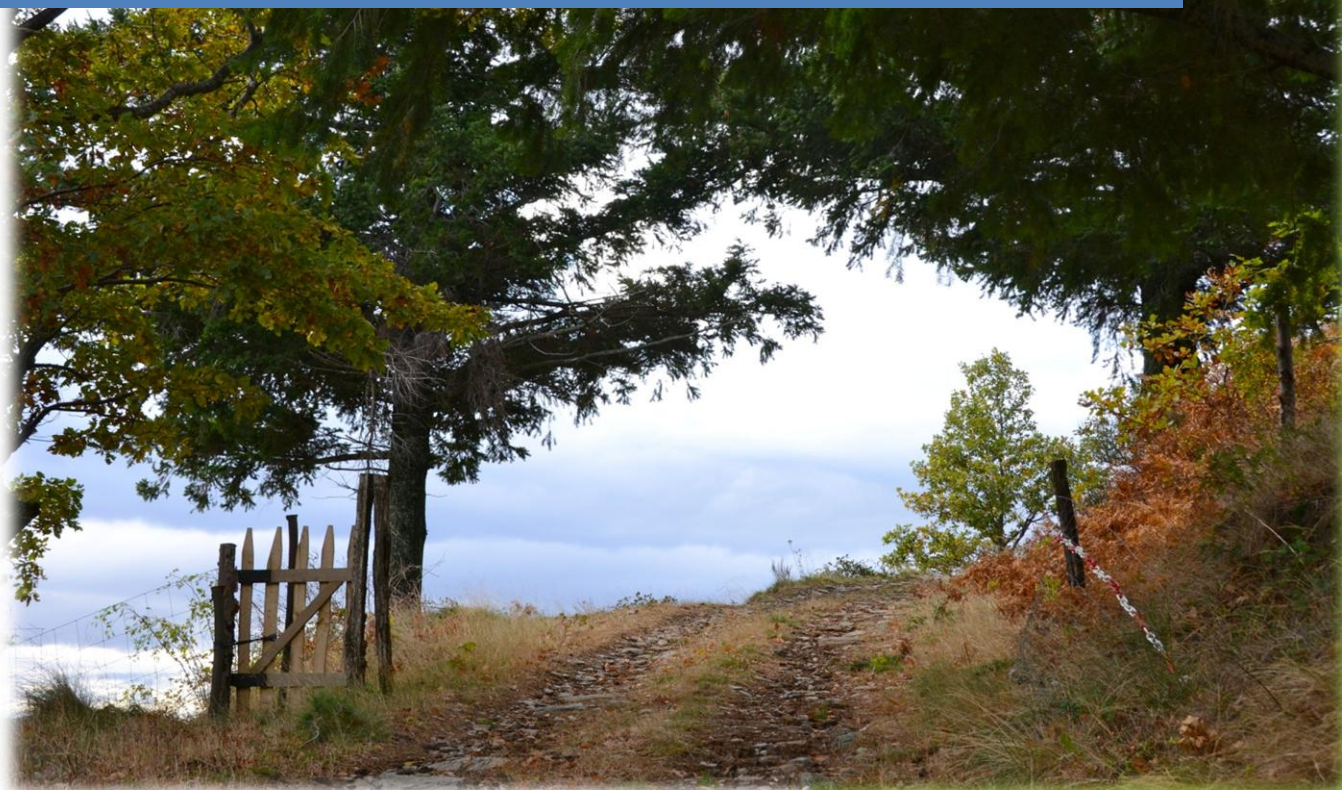
Projet tutoré

Licence professionnelle
Coordination de projet en
éducation à l'environnement et au
développement durable et réseau

2011-2012

Chemins faisant

En marche vers une stratégie départementale de l'EEDD en Lozère



Martine Bueno-Cazejust
Sophie Cossin
Céline Hauchard
Olivier Arnaud

REMERCIEMENTS

Pour leur implication, leur présence, leur disponibilité, nous tenons à remercier
Olivier KANIA, Coordinateur du Réel48, L'équipe du Réel48 et le conseil d'administration
Orane BISCHOFF, notre tutrice du projet tutoré et coordinatrice de SupAgro Florac
Le personnel de SupAgro, les formateurs
Ariane Felton,
et... Marie-Hélène Leroux !

...Toi qui marches, ce sont tes traces,

Qui font le chemin, rien d'autre ;

Toi qui marches, il n'existe pas de chemin,

Le chemin se fait en marchant...

Antonio Machado, "Caminante no hay camino"

RESUME

Dans le cadre de la Licence Professionnelle Coordinateur de Projet en Education à l'Environnement pour un Développement Durable et Réseaux – CEEDDR - proposée par SupAgro Florac, il est demandé aux étudiants de mener à bien un projet tutoré, dont le commanditaire est un acteur professionnel de l'éducation à l'environnement. Ce projet permet aux étudiants de se confronter directement à la réalité du terrain, tout en étant soutenus à la fois par le commanditaire et un tuteur pédagogique de SupAgro.

Le Réel48, Réseau d'Education à l'Environnement de Lozère, a proposé aux étudiants de Licence un projet d'élaboration du schéma départemental de l'EEDD, en partenariat avec le Conseil Général de Lozère. L'objectif principal du projet était d'identifier et valoriser les actions d'EEDD auxquelles participe le Conseil Général.

Un groupe d'étudiants motivés par l'aspect politique - au sens étymologique du terme, ce qui est relatif à la cité, aux affaires publiques - a pris le projet en main.

Un travail commun de reformulation entre les étudiants, la tutrice pédagogique et le commanditaire a permis une nouvelle orientation du projet. Celui-ci devient alors la proposition d'une rencontre entre les acteurs du CG - les élus et les services départementaux concernés - et le Réel48. L'objectif est d'impulser la formalisation d'une collaboration de qualité.

Ce rapport est la synthèse de dix huit journées studieuses.

SUMMARY

For the professional certificate "Project Coordinator in Education for environmental protection and sustainable development", the CEEDDR put forward by SupAgro in Florac - Florac, Lozère, France -, students are asked to carry out a project guided by a teacher in the environmental field. This project enables students to face practical reality with the help of their sponsor and a SupAgro teacher.

Réel48, the network for environmental education of Lozère, has put forward for the students a project in the development of the local EEDD plan, in partnership with the Conseil Général of Lozère. The main goal of the project was to identify and enhance the EEDD activities in which the Conseil Général takes part.

A group of students interested in public questions and civic participation took charge of the project.

The project was revamped with common work between the students, the tutor and the sponsor. It then became the proposal of a meeting between the CG local representatives and the Réel48 association. The aim is to initiate an appropriate collaboration.

This report is the outcome of eighteen days' work.

Sommaire

Introduction.....	1
Première partie : Une lecture de paysage.....	2
1. La boussole : le Réel48	2
a. Historique	2
b. Ses objectifs.....	2
c. Les adhérents du Réel.....	2
d. Des particularités à prendre en compte.....	3
2. Un paysage varié : un territoire d'étude et les acteurs concernés.....	3
a. La Lozère, un territoire dynamique	3
b. La Conseil Général de la Lozère	3
3. Le départ.....	4
Deuxième partie : Un choix d'itinéraire.....	5
1. Les étapes.....	5
a. Le cheminement dans le temps.....	5
b. Le travail d'équipe.....	6
c. Le couteau suisse	6
d. Les rencontres.....	6
2. Les balises	6
a. Des entretiens sur le terrain	6
b. Un état des lieux de l'EEDD en Lozère et ailleurs.....	7
c. Une note de contexte.....	8
d. Un document communicant et un diaporama	8
e. Une réunion au siège du Conseil Général de la Lozère	9
Troisième partie : Calculer l'azimut.....	10
1. Le cap suivi	10
2. Prendre le temps de consulter la carte	13
a. La méthode.....	13
b. Les relations avec le commanditaire	13
c. Au sein du groupe étudiant :	14
d. Un dernier résultat.....	14
3. ... pour décider du meilleur itinéraire	15
4. ... et déterminer sa position.....	15
a. Personnelle.....	15
b. Groupe	16
Conclusion	18
Bibliographie.....	19

Introduction

Ce projet tutoré se situe dans le cadre de la Licence Professionnelle “Coordinateur de Projet en Education à l’Environnement et au Développement Durable et Réseau” – CEEDDR - dispensée à SupAgro Florac, antenne de l’Université Montpellier III.

Des structures professionnelles - entreprises, associations, collectivités territoriales, etc., - sont ainsi amenées à proposer des projets aux étudiants sous la forme de commande. Les étudiants choisissent, lors d’une rencontre avec les commanditaires, le projet auquel ils s’intéressent le plus.

Nous sommes quatre étudiants à avoir sélectionné le projet porté par le Réel48, Réseau d’éducation à l’environnement de Lozère, motivés par l’aspect engagé de la commande.

Celle-ci est formulée comme suit : “élaboration du schéma départemental de l’EEDD”, avec pour objectif principal d’identifier et valoriser les actions d’EEDD auxquelles participe le Conseil Général de la Lozère.

Cette commande s’inscrit dans une volonté de reconnaissance des acteurs de l’éducation à l’environnement par la sphère politique.

La fin de la charte départementale de l’environnement en 2007 a interrogé le Réel48 sur la place à venir des acteurs de terrain de l’éducation à l’environnement en Lozère. A la suite d’une réflexion intensive de l’association, un schéma départemental est apparu comme le document le plus approprié pour y donner suite. Une première réunion avec les chefs des services éducation et environnement du Conseil Général a eu lieu en mai 2011.

D’emblée, il nous a semblé essentiel d’impliquer tous les acteurs concernés - Education Nationale, parc national des Cévennes, DDCSPP, etc., dès le début de la démarche, pour favoriser un travail de co-construction entre eux. Le schéma, ou document cadre quel qu’il soit, serait alors l’aboutissement d’un engagement commun.

De nombreux “allers-retours” entre le commanditaire et nous ont permis tout d’abord de modifier la commande initiale dans ce sens. Des contraintes extérieures apparues au fur et à mesure du projet n’ont cessé d’ébranler - désorganiser - désorienter - affecter notre travail, et finalement l’ont guidé vers la préfiguration d’un espace de concertation, outil incontournable d’une collaboration efficiente.

Le rapport qui suit présente ce cheminement.

Première partie : Une lecture de paysage

1. La boussole : le RéeL48

Le RéeL48 est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique. Elle travaille sous l'égide de ses ministères de tutelle : "Environnement", "Jeunesse et Sports" et "Education Nationale". Son fonctionnement est régi par des statuts déposés en préfecture et répondant aux critères démocratiques de la vie associative.

a. Historique

“Nous ne sommes pas nombreux en Lozère” : c'est ce constat qui a poussé certains acteurs de l'éducation à l'environnement à se rassembler pour construire ensemble, au mois de mars 2000, ce qui aujourd'hui se nomme le RéeL48, Réseau Education Environnement Lozère. La volonté première était de réunir autour d'une même table des instances qui n'ont pas réellement l'habitude de se côtoyer : les acteurs de terrain - associations, personnes, entreprises -, les décideurs, les financeurs.

D'un manque de communication entre les échelons, la volonté était de passer à une table ronde permettant aussi bien à de petites associations de s'exprimer aux côtés des décideurs, qu'aux financeurs de formuler leurs demandes en matière d'implication sur le terrain.

b. Ses objectifs

Développer l'éducation à l'environnement en Lozère.

Représenter le réseau et ses membres, promouvoir l'EEDD.

Aider au montage de projet - accompagnement de professionnels.

Réaliser des actions et des formations d'éducation à l'environnement à l'échelle départementale.

c. Les adhérents du RéeL

Le réseau représente aujourd'hui une quarantaine d'adhérents comprenant des associations, des entreprises, des individuels, des services de l'état et des collectivités territoriales. Par ailleurs, le RéeL48 entretient des relations avec environ 200 structures et individuels lors de concertations d'acteurs de l'environnement en Lozère et lors de simples informations générales.

La typologie des adhérents du RéeL en 2011

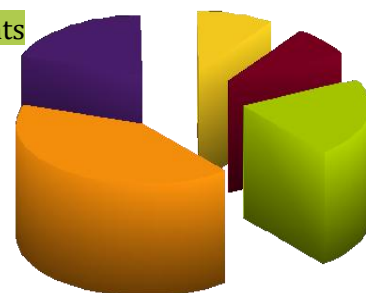
21 Associations

11 Entreprises et indépendants

10 Individuels

5 Collectivités

4 Établissements scolaires



d. Des particularités à prendre en compte

Le Réel48 a la particularité d'être un réseau donc un acteur dans le champ de l'EEDD et un représentant d'acteurs d'EEDD. Cette complexité devait être prise en compte pour accepter la commande qui nous a été faite. Il est à préciser que le Réel48 fait partie lui-même d'un réseau régional d'éducation à l'environnement. Le réseau régional, GRAINE Languedoc-Roussillon, fédère les autres réseaux départementaux dans l'EEDD. Il est l'animateur de la convention cadre signée avec la région Languedoc-Roussillon et les acteurs institutionnels présents - institutions publiques telles que la DREAL, l'Agence de l'eau RMC, la DRAAF, la DRJSCS, l'ONF, l'Université de Montpellier II et le rectorat de l'Académie de Montpellier, l'ADEME -.

2. Un paysage varié : un territoire d'étude et les acteurs concernés

a. La Lozère, un territoire dynamique

Malgré une faible densité de population, 15 habitants au km² tout de même, et un territoire marqué par une forte ruralité¹ - les forêts couvrent 45% du sol -, la Lozère est un département animé. Les conditions difficiles de vie ont incité historiquement les Lozériens à se regrouper, à s'entraider. De nos jours, difficiles également, ce sont, entre autres, les nombreuses associations qui démontrent le dynamisme du territoire. Entre le tourisme, la solidarité, le sport, l'éducation à l'environnement trouve sa place tout naturellement dans ce contexte territorial particulier.

La Lozère est le premier département du Languedoc-Roussillon à se doter d'un réseau d'éducation à l'environnement, ce qui fait d'elle un département pionnier, dans une région exemplaire dans ce domaine - un réseau régional très actif, chaque département doté lui aussi d'un réseau, dans une dynamique très positive -.

b. La Conseil Général de la Lozère

Le Conseil Général de Lozère² est un partenaire financier important qui se positionne sur la réalisation d'actions concrètes avec entre autre le Contrat Education Environnement Lozère - CEEL³ -, les Journées Départementales des Etablissements en Démarche Développement Durable - JDE3D -, ainsi que les Journées Départementales de l'Education à l'Environnement - JDEE -. Il participe au financement d'actions en direction du grand public comme la semaine de réduction des déchets, les projets sur l'éco-mobilité, sur l'habitat durable, etc.

Par ailleurs le Conseil Général conduit un plan départemental de prévention des déchets ainsi qu'un schéma départemental du tourisme, qui ont démontré leur pertinence territoriale.

Le rapport du développement durable approuvé par le conseil général le 17 Octobre 2011 témoigne de l'engagement de la collectivité envers les enjeux environnementaux du 21^{ème} siècle. Ainsi, le conseil général de la Lozère s'inscrit dans la stratégie nationale de développement durable (2010-2013), adoptée suite à la loi Grenelle de 2010.



¹ Cf. Annexe 1 : Carte d'occupation des sols de Lozère

² Cf. Annexe 2 : Organigramme du Conseil Général de Lozère

³ Cf. Annexe 3 : Bilan CEEL 2011

Une charte départementale de l'environnement de la Lozère a été élaborée - 2003-2007 - . Elle a permis de donner une visibilité aux actions soutenues par le département. Elle a été contractualisée par le Réel48, mettant ainsi en avant la volonté de structurer l'éducation à l'environnement pour tous les publics. A l'échéance de celle-ci, et à cause d'un contexte politique "changeant" - le Conseil général a renouvelé ses élus -, il n'y a pas eu de suite donnée à cette charte.

3. Le départ

La commande initiale est formulée ainsi : " Elaboration du schéma départemental de l'EEDD" et l'objectif principal est : Identifier et valoriser les actions d'EEDD auxquels participe le Conseil Général de la Lozère. Quant aux objectifs secondaires ils sont :

- faire un état des lieux de l'EEDD en Lozère.
- collaborer avec les services de l'Inspection Académique et du Conseil Général.
- définir et structurer l'implication du Conseil Général dans l'EEDD.
- construire un argumentaire pour développer l'EEDD en Lozère.
- élaborer une première version du "Schéma départemental" pour validation par les conseillers généraux et signature lors des assises départementales de l'EEDD en novembre 2012.

Après avoir réfléchi ensemble à une définition commune de l'EEDD, notre premier engagement a donc été d'accompagner le Réel48 à expliciter sa demande.

Comprendre l'objet et apprécier la pertinence de la demande :

Après un temps d'échange et de compréhension de la commande, le groupe s'est posé des questions qui représentaient des points de blocage et ne lui permettait pas de se projeter :

- Quel est le problème posé ?
- Quel est le contexte dans lequel il s'ancre ?
- Quels sont les enjeux pour le Réel48 ?
- Qu'attend de nous le Réel48 : quelle prestation, quelle production, quels effets attendus, avec quelles échéances ?
- Le problème posé est-il cohérent avec le public visé, le territoire envisagé, etc. ?

Tel quel, le problème posé et sa formulation ont été sujet à débat. Elaborer un outil de politique publique est-il du ressort d'une association, même légitimée et reconnue sur le territoire par les institutions publiques ? Quel est la particularité du territoire ? Quelle est son histoire concernant l'EEDD ? Quels seraient les acteurs impliqués ou concernés par une organisation spécifique du Conseil Général pour l'EEDD ?

Deuxième partie : Un choix d'itinéraire

Cette deuxième partie plus technique présente notre méthode de travail. Tout d'abord notre organisation du travail, les différentes étapes, les outils utilisés, puis les résultats obtenus. Sans la maîtrise des outils présentés ci-après, et en référence à la méthodologie de projet, notre "équipe" n'aurait pu fonctionner. Nous avons pu vérifier l'intérêt de l'utilisation des outils collaboratifs qui facilitent la communication.

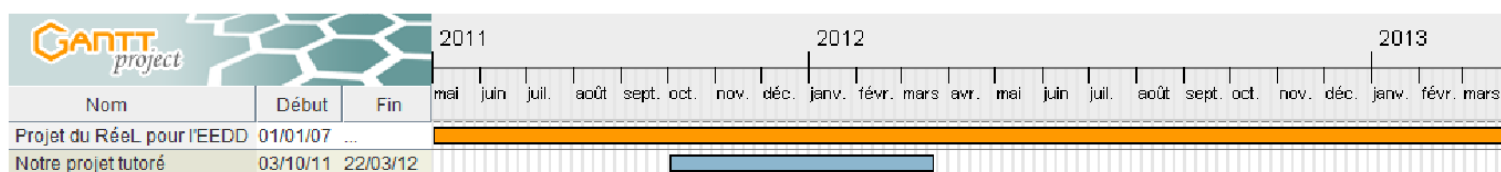
1. Les étapes

Les étapes ont été construites en référence à la méthodologie de projet qui est une partie de notre cœur de métier. Nous sommes dans les missions génériques transversales⁴ et nous mettons en avant toutes les compétences à mobiliser.

a. Le cheminement dans le temps

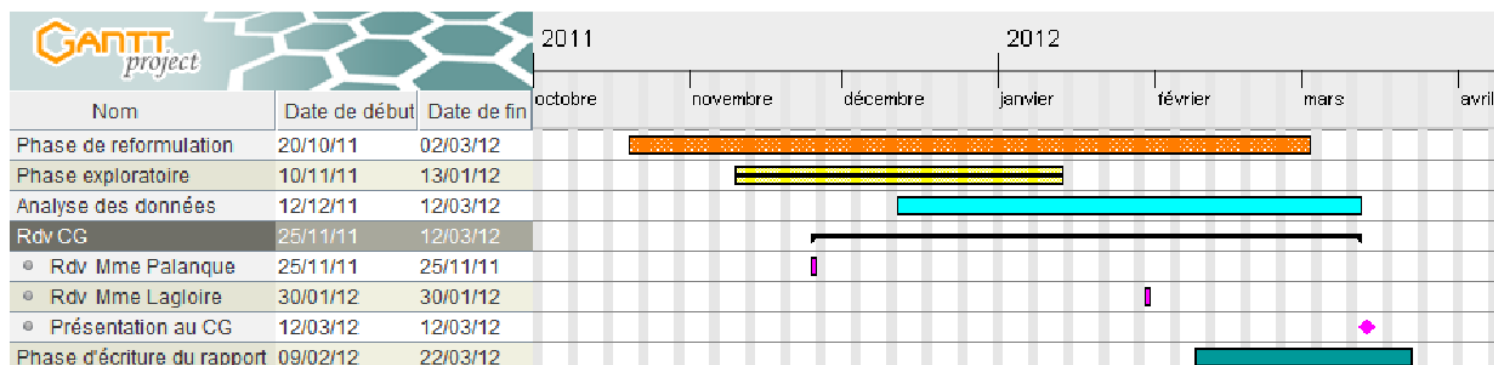
Après le premier temps d'explicitation de la commande, nous nous sommes rapidement organisés afin d'optimiser le temps consacré au projet tutoré. A l'aide d'un tableau⁵, nous avons aménagé notre temps et nous nous sommes projetés.

- diagramme de gantt nous positionne dans la méthodologie de projet



Le tableau ci-après a été construit pour pouvoir mesurer, évaluer, ajuster notre méthodologie de travail. La référence à cet outil a été constante : elle nous a permis de nous resituer dans le temps, nous a aidé à faire le point à chaque session de projet tutoré et aussi à faire des "feed-back" lorsque nous n'avions pas le temps de faire un temps de "debriefing" en fin de journée.

- diagramme détaillé des étapes de notre projet



⁴ Cf. Annexe 4 : Les Compétences développées en Licence CEEDDR

⁵ Cf. Annexe 5 : Rétro-planning du projet

b. Le travail d'équipe

Dans l'ensemble, le groupe a fonctionné en se répartissant le travail trouvant une cohésion progressivement. Malgré les nombreuses remises en question de la commande et les obstacles rencontrés nous avons fait preuve d'organisation. Chaque membre du groupe a apporté ses savoir-faire - utilisation de l'outil informatique - et ses connaissances - savoirs sur le champ de l'EEDD et le secteur institutionnel - favorisant l'avancée du projet. Les cours abordés - comme la méthodologie de projet, la conduite de réunion, la communication et les thématiques de l'EEDD -, lors de la formation ont facilité notre démarche de travail.

c. Le couteau suisse

Nous avons utilisé les outils collaboratifs - Dropbox, Google document - qui se sont révélés essentiels dans notre organisation, permettant une mutualisation du travail effectué - documents et données conservés - et un suivi indispensable et judicieux.

L'outil internet - Web 2.0 - nous a beaucoup servi durant la phase exploratoire, en effet nous avons effectué de nombreuses recherches. D'autre part cet outil nous a bien sur permis de communiquer avec le commanditaire et les acteurs concernés.

Les outils informatiques tel que la suite Microsoft Office nous ont permis de réaliser les documents officiels tel que le Powerpoint et le document communicant.

De plus, nous avons effectué une recherche d'ouvrages au centre de documentation et de ressources de SupAgro Florac.

d. Les rencontres

Nous avons rencontré Mme Palanque - chef du service éducation et vie associative - fin Novembre 2011, et Mme Lagloire - chef du service agriculture/environnement - fin Janvier 2012 au Conseil Général à Mende qui nous ont apporté de nombreuses informations utiles nous donnant une visibilité approfondie de notre problématique et nous permettant d'appréhender les logiques d'acteurs du Conseil Général. Le fait de se déplacer sur les divers sites du Conseil Général nous est apparu comme nécessaire et porteur de sens.

Des entretiens fréquents sont fixés avec Olivier K. et notre coordinatrice de SupAgro ce qui a favorisé un suivi cohérent et une évolution constructive.

2. Les balises

a. Des entretiens sur le terrain

Nous avons été reçus dans les locaux du conseil général de Lozère à Mende par Madame Palanque⁶ puis Madame Lagloire⁷, qui nous ont apporté de nombreux éléments d'information et des éclairages pertinents sur l'EEDD en Lozère.

Madame Palanque a souligné le fait qu'il y avait un manque d'engagement de la collectivité mais également des insuffisances dans la coordination entre les services et que l'institution devait effectuer des économies. De plus, la chef de service nous a fait part de la

⁶ Cf. Annexe 6 : Questionnaire pour la rencontre avec Mme Palanque

⁷ Cf. Annexe 7 : Questionnaire pour la rencontre avec Mme Lagloire

réussite et du maintien du dispositif CEEL. Elle serait intéressée par la mise en place d'un schéma départemental mais cela demande une vraie volonté politique.

Madame Lagloire nous a présenté un aperçu à la fois général et précis des différentes politiques environnementales du département - programme habiter mieux, le plan déchets, la ressourcerie, etc. . Elle nous apprend que le département a été novateur dans la gestion des déchets. En effet, alors que la compétence n'était pas obligatoire en 1995, le département a fait le choix de financer des installations pilotes pour gérer les déchets tant ménagers qu'industriels. Elle précise que le département a la volonté de soutenir les actions innovantes telles que celles menées par l'association "Habitat Durable en Cévennes", l'alimentation variée et de qualité dans les collèges en favorisant la filière courte, l'éco-mobilité, le programme "Habiter mieux", etc. Mais elle nous informe également d'un manque de moyens de l'institution et aussi de lacunes dans le suivi de programmes mis en œuvre, comme la charte de l'environnement de 2003-2007. Cette dernière n'a finalement réalisé que 50 % des actions, car les financements ainsi que le suivi n'ont pas été prévus.

Plusieurs entretiens ont eu lieu au siège du Réel48 à Florac avec Olivier Kania afin de mener un suivi collaboratif tout au long du projet.

Les rencontres régulières avec Orane Bischoff ont pour objectif de faire le point et développer - réajuster nos actions en référence aux attendus de compétences professionnelles de la licence. Ces différentes rencontres constituent des moments-clés permettant de maintenir une dynamique, ce qui favorise l'émergence de résultats.

b. Un état des lieux de l'EEDD en Lozère et ailleurs

Nos recherches nous ont permis d'élaborer un état des lieux de l'EEDD en Lozère⁸ et de s'imprégner de la réalité locale. En effet, nous avons étudié et trouvé des éléments d'information riches et variés à travers diverses recherches sur internet, dans les ouvrages au centre de documentation et de ressources de SupAgro Florac mais aussi grâce aux rencontres de terrain. Cette étape est indispensable dans la méthodologie de projet.

Nous avons pu mesurer que le Contrat d'Education à l'Environnement Lozère⁹ est un outil pertinent, innovant - il n'existe nulle part ailleurs en France sous cette forme. Le Conseil Général le soutient depuis sa création et cela permet qu'une belle collaboration entre l'Education Nationale, la collectivité territoriale ainsi que les acteurs de l'EEDD puisse perdurer. Malgré la baisse des moyens financiers, le Conseil Général souhaite continuer à soutenir l'action. Les élèves et les enseignants des établissements sollicitant ce dispositif sont toujours très satisfaits des résultats obtenus, chacun se sentant impliqué dans l'EEDD. Le Réel48 est le coordinateur-animateur de ce dispositif et l'absence d'un cadre formalisé de travail - auparavant la charte environnement Lozère 2003-2007 - l'insécurise car objectivement, rien n'oblige le département à financer cette action. Il pourrait s'en tenir à ses compétences obligatoires qui sont plutôt autour de la gestion des collèges.

⁸ Cf. Annexe 9 p.16 : Diaporama de présentation au CG

⁹ Cf. Annexe 3 : Bilan CEEL 2011

Nous avons également balayé les productions de documents liés à l'EEDD sur des départements proches de la Lozère, par leur ruralité et leur densité de population¹⁰. Nous avons parcouru une vingtaine de départements, et en avons sélectionné sept, intégrés dans le diaporama. La sélection s'est effectuée en fonction des départements auxquels le Conseil Général de Lozère se compare lui-même dans ses bilans. Les résultats remarquables sont également à mettre en lien avec les moyens financiers dont dispose la collectivité sélectionnée. Nous avons pu observer que s'il existe une organisation spécifique, il s'agit pour la plupart du temps d'une action très volontariste du Conseil Général - en Ardèche, Corrèze, dans l'Hérault, les deux Corse, en Hautes-Pyrénées. Ces départements n'ont pas le même budget à gérer - beaucoup plus important -, et ils incluent leur action dans une organisation plus globale de leurs services. Le développement durable est mis en avant comme le "fer de lance" de leur politique globale. D'autres départements ont fait le choix de soutenir des CPIE - Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement. Leurs actions sont alors davantage centrées sur l'éducation à l'environnement.

c. Une note de contexte

Nous avons réalisé une note de contexte¹¹ présentant un tour d'horizon global de l'EEDD en Lozère, mettant en valeur l'action du Conseil Général et les actions qu'il soutient, ainsi que les objectifs de la réunion. Nous l'avons ensuite transmise à Olivier Kania avant de l'envoyer aux acteurs invités à la réunion. Cette note de contexte est jointe à l'invitation qu'ont reçue les personnes invitées à la réunion.

Elle pourra être réutilisée par le Réel48 à l'occasion d'autres interventions.

Le travail autour de cette note a été de synthétiser les informations que nous avons à transmettre afin que chaque destinataire de cette note se sente concerné par le contexte mis en avant. L'objectif est que les acteurs aient envie de se retrouver autour de la question suivante : l'EEDD en Lozère.

La note a été revue plusieurs fois car les destinataires ont changé. Cependant, nous avons souhaité qu'une certaine "polyvalence" soit présente dans cet écrit. En effet, nous avons compris qu'un bon outil pouvait être utilisé plusieurs fois.

d. Un document communicant et un diaporama

Nous avons réalisé un diaporama¹² agrémenté de deux diapositives apportées par le Réel48. Nous avons réajusté ce diaporama en collaboration avec Olivier Kania qui l'a ensuite validé. Nous l'avons présenté à l'occasion de la rencontre avec les élus du Conseil Général. Il reprend notre travail concernant l'EEDD en Lozère - répercussions économiques de l'EEDD, les secteurs-clés de l'EEDD, les politiques du Conseil général et les actions que ce dernier soutient en matière d'EEDD - mais aussi les documents cadres des autres départements français sélectionnés, ainsi que les scénarios prospectifs envisageables - concertation, action, communication - dans le cadre de la démarche initiée.

¹⁰ Cf. Annexe 9 p.17 et 18 : Diaporama de présentation du CG le 12.03.12

¹¹ Cf. Annexe 8 : Note de contexte

¹² Cf. Annexe 9 : Diaporama de présentation du CG le 12.03.12

Nous avons mis au point ce document communicant¹³ sur les grandes lignes de l'EEDD en Lozère que nous avons remis aux acteurs présents à la fin à la réunion. L'outil synthétise le diaporama. Ce support papier avait pour vocation d'impliquer et de sensibiliser les lecteurs, à savoir les acteurs du Conseil Général. Il a été apprécié et il est venu conclure notre "prestation".

e. Une réunion au siège du Conseil Général de la Lozère

La rencontre a lieu au Conseil Général de la Lozère à Mende le 12 Mars 2012 de 9h à 11h, en présence de :

- Monsieur Reversat, conseiller général du canton de Saint Germain du Teil, chargé de la commission environnement.
- Monsieur Charrade, directeur de la DEAE - direction de l'eau, de l'agriculture et de l'environnement du CG.
- Monsieur Kania et Madame Girault, du Réel48.
- Madame Palanque, chef du service éducation et vie associative.
- le groupe d'étudiants.

Madame Lagloire, chef de service environnement, est excusée ainsi que Monsieur Roujon, conseiller général du canton de Marvejols, chargé de la commission jeunesse et sport.

Après un tour de table de présentation, nous avons proposé le diaporama, résultat de notre démarche, de manière collégiale, prenant la parole à tour de rôle. Nous avons prévu l'animation en incluant des temps de participation du Réel48, qui explique alors son rôle dans le domaine de l'EEDD en Lozère. Nous sommes restés attentifs aux interventions des participants, veillant à ce qu'un échange ait lieu.

La dernière partie de la réunion a consisté en une discussion entre le Réel48 et le Conseil Général. Notre rôle de mise en relation est à ce moment achevé. A la fin de ce temps, nous distribuons le document communicant.

¹³ Cf. Annexe 10 : Document Communicant remis au CG le 12.03.12

Troisième partie : Calculer l'azimut

Cette partie présente le déroulement de notre action. Nous proposons le récit de la démarche qui sera suivie de l'analyse de notre activité. Il nous a semblé pertinent de mener une réflexion sur la commande initiale. Ainsi, on s'est posé de nombreuses questions, en menant une réflexion partagée au sein du groupe ce qui nous a permis d'éclaircir la nature de la commande avec ses objectifs et ses enjeux. Cette démarche nous est apparue fondamentale et nécessaire, contribuant à une solidarité au sein du groupe.

Grâce à ces temps de réflexion, nous avons pu nous situer dans la commande : nous sommes bien dans l'apprentissage professionnel et la posture à maîtriser relève de l'ensemble des compétences requises au métier de coordinateur de projet dans l'EEDD. Notre commanditaire a fait appel à notre expertise et nous nous situons dans l'accompagnement au projet du Réel48.

1. Le cap suivi

Une première rencontre avec Olivier Kania nous a permis de mieux situer la démarche. Il ne s'agira pas précisément de l'élaboration d'un schéma départemental mais plutôt de "faire des propositions au vu de proposer un document cadre engageant le conseil général et le Réel48 dans l'EEDD en Lozère". Le Conseil Général soutient des actions qui font partie de l'EEDD. Une des idées centrales du projet est de valoriser la politique départementale en lien avec cette thématique. Une charte départementale a été active de 2003 à 2007 et il n'y a plus aujourd'hui de cadre de travail formalisé. Les chefs de service du Conseil Général ont participé à une rencontre organisée par le Réel48 en mai 2011 et ils seraient aujourd'hui en attente d'une première version d'un schéma à présenter aux élus.

A notre question : *"Quelle est votre exigence a minima concernant notre intervention?"*, Olivier nous répond : *"Il faut structurer un état des lieux clair et visible et créer un sommaire détaillé du schéma, en accord avec les services techniques du Conseil Général et le Réel48"*.

Notre tutrice pédagogique nous a permis d'avancer plus loin dans la réflexion en nous invitant à confronter nos représentations d'un "schéma départemental" aux formes d'organisation de l'EEDD existantes sur d'autres territoires.

La rencontre au Conseil Général avec la chef du service éducation et vie associative fin novembre vient à nouveau fragiliser l'appropriation de la commande par le groupe. Le Conseil Général n'a pas de politique précise dans l'EEDD. Il soutient le Contrat Educatif à l'Environnement en Lozère - CEEL - depuis plusieurs années mais il n'affiche pas de volonté politique de valoriser l'EEDD. Il n'y a pas de lien entre son service et le service chargé de l'environnement. Cela se traduit par un certain flou et une demande de soutien non formulée aux élus qui semblent ne pas vouloir s'engager dans une valorisation de l'action du Conseil Général dans l'EEDD.

Cependant, nous continuons à avancer dans l'étude du projet. Nous nous répartissons le travail, la prospection des actions en Lozère et ce qui se fait dans d'autres départements. Nous trouvons des liens, analysons les contenus qui nous paraissent pertinents. Nous nous intéressons aux textes de référence en matière d'EEDD, aux autres institutions publiques partenaires du Réel48. Nous sollicitons un rendez-vous auprès de Monsieur Reversat, conseiller général chargé de la commission environnement au Conseil Général. Nous n'obtenons pas de réponse. Nos recherches nous montrent que les organisations choisies dans les autres départements sont les traductions d'engagement politique. Cet engagement est le fruit d'une concertation et d'un processus. Nous avons le sentiment de ne plus y voir très clair...

Une nouvelle rencontre avec Olivier Kania pour le Réel48, Orane Bischoff comme tutrice pédagogique, et le groupe a lieu début janvier.

Après avoir fait le point sur l'avancée de notre travail, nous décidons ensemble de changer de stratégie. Nous proposerons aux acteurs du Conseil Général et au Réel48 une réunion de "préfiguration d'un comité de pilotage". En effet, nos compétences en méthodologie de projet nous renvoient à l'étape essentielle suivante : "associer les bénéficiaires et les acteurs locaux à l'identification du projet afin de se situer dans une démarche de construction collective favorisant la participation de toutes les futures parties prenantes".

Cette précaution permettra de vérifier la pertinence du projet pour les bénéficiaires, les acteurs locaux, et de s'assurer de leur future implication dans le projet - garantie d'un projet dynamique et porteur.

La réunion sera le point de départ de ce travail de co-construction dudit "schéma départemental". Elle pourrait avoir lieu en mars, le dépôt du rapport de projet tutoré étant le 16 mars.

Après avoir planifié les prochaines étapes - écriture d'une note de contexte, création d'un diaporama en vue d'une présentation en réunion, élaboration d'un document communicant -, nous convenons de prendre rendez-vous avec la chef du service environnement. La rencontre nous permet de confirmer que la sensibilisation des élus est prépondérante à l'aboutissement de la démarche.

A notre retour, nous nous entretenons avec l'ancienne présidente du Réel48 - faisant partie du bureau de l'association - qui nous propose de nous centrer sur la méthodologie. Là encore, nous réorientons les finalités de notre intervention. Nous envisageons une planification des étapes à construire en vue d'aider l'association à proposer un schéma départemental au Conseil général. Olivier Kania nous invite à réfléchir à ce qui est important de mettre en valeur pour la communication. Nous établissons un nouvel échéancier en utilisant le rétro-planning, c'est une aide précieuse au vu des nombreuses redéfinitions de la commande.

Nous échangeons avec le Réel48 sur le contenu des écrits. Nous faisons un nouveau point mi-février. L'orientation du projet se tourne vers une rencontre avec plusieurs partenaires impliqués et concernés par l'EEDD en Lozère. Nous ajustons la note de contexte et les éléments devant être présents dans le diaporama.

Ces “aller-retours”, entre Olivier Kania, le bureau du Réel48, Orane Bischoff et nous, nous interrogent beaucoup. Nous comprenons que le contexte évolue, et surtout qu’il est relié à des enjeux politiques forts tant de la part de l’institution Conseil Général que de la part de l’association Réel48. Olivier Kania doit rendre compte auprès du bureau de l’association. Nous comprenons que le Réel48 est également une structure complexe et que les interactions sont nombreuses au sein même de l’association.

Nous sollicitons régulièrement notre tutrice pédagogique. Elle nous permet de faire le lien entre les apprentissages attendus dans le cadre du projet tutoré et de la formation. Elle nous amène à nous distancier pour ne pas “coller” au projet. Grâce à la bienveillance qui règne, la confiance est présente et cela permet au groupe de se soutenir et surtout d’analyser les imprévus qui se présentent à nous régulièrement.

La dernière phase du projet se situe début mars. Dans le cadre de la convention cadre d’éducation à l’environnement vers un développement durable régionale - CCEEDD¹⁴ -, un courrier signé par le président de la région, le directeur régional de la DREAL ainsi que le président du Graine LR, a été adressé au président du Conseil Général de la Lozère. Il propose une rencontre avec les principaux acteurs de l’EEDD en Lozère en vue d’une concertation et un partenariat de territoire pour l’EEDD. De ce fait, nous ne pouvons plus nous projeter dans l’organisation d’une réunion avec les acteurs principaux de l’EEDD en Lozère pour ne pas “interférer” dans cette action, qui a aussi une importance capitale, tant pour le Réel48 - membre du Graine LR - que pour le Conseil Général, qui pourrait interpréter notre intervention “au service de la Région”.

Le Réel48 envoie donc une invitation aux conseillers généraux, directeurs et chefs des service concernés pour une réunion le 12 mars à Mende, dans les locaux de la Direction de l’Education, des Sports et de la Culture - DESC - du Conseil Général. Nous ajustons notre intervention. Les objectifs sont alors de :

- préciser le contexte de cette démarche et de l’EEDD en Lozère.
- valider en amont les objectifs et finalités d’une telle démarche.
- mieux préparer une rencontre "officielle" avec l’Education Nationale, la DDCSPP et le PNC.

A la fin de la rencontre, nous convenons avec Olivier Kania d’une dernière entrevue afin de faire le bilan de l’action menée.

¹⁴ Cf. Annexe 11 : Assises régionales et départementales de l’EEDD 2012

2. Prendre le temps de consulter la carte ...

Notre démarche de remise en question de la commande a comporté des épreuves à franchir sur la totalité de la durée du projet.

a. La méthode

La volonté d'agir ensemble pour l'intérêt général doit être forte. Un travail en co-construction est nécessaire dans ce genre de démarche. De nombreux acteurs du territoire lozérien sont concernés, la dynamique n'apparaît que si chacun se sent partie prenante du projet. De plus, chacun doit apprendre à se connaître, à se comprendre : les champs lexicaux, les codes de communication, les enjeux, sont différents s'il s'agit d'une collectivité, d'une association, d'une entreprise... Dans une perspective commune les compétences des uns et des autres sont également à mettre en valeur. De plus, ce genre de dispositif permet à chacun d'apprendre en faisant, conséquence valorisante de l'empirique.

La présence d'un tiers accompagnateur "neutre" peut s'avérer utile lorsque les partenaires évoluent dans des sphères très différentes. Il crée le lien. En l'occurrence nous avons joué ce rôle, dans la dynamique de mise en route du projet global.

Les projets EEDD ont pour vocation de se pérenniser dans le temps. N'oublions pas qu'un projet est porté avant tout par des personnes. Dans les structures, les interlocuteurs changent et le projet, lui, doit pouvoir continuer. Ainsi l'accompagnateur - ou animateur du projet - veille à ce que le lien ne se délite pas dans le temps, à ce que la dynamique du projet ne retombe pas. Il n'agit pas à la place des acteurs mais fait en sorte que chaque nouvelle personne trouve sa place au sein du collectif.

La redéfinition de la direction à prendre - analyse du projet tutoré - nous amène à nous interroger sur les différentes temporalités : celles du commanditaire, celles du partenaire à solliciter, celles de notre groupe lui-même pris par celles de notre institut de formation. Ainsi, l'ajustement se fait, se négocie et peut se planifier en conséquence. Nous visons une démarche qui nous inscrira dans notre professionnalité, c'est à dire qui prend en compte les aspects de coordination - mettre en travail les différents acteurs de l'EEDD en Lozère -, de médiation - faire le lien entre des logiques différentes et les inciter à se rejoindre -, et aussi de formation - par l'animation d'une première réunion - de nos métiers.

b. Les relations avec le commanditaire

Tout au long du projet nous avons régulièrement échangé avec le commanditaire, de nombreux ajustements ont été nécessaires. Cependant la distance - temporelle quant aux journées consacrées au projet tutoré, et physique - a parfois été un frein à la progression de nos travaux. N'aurions nous pas eu une collaboration plus fructueuse si nous étions allés plus régulièrement travailler dans les locaux du Réel48 ? En effet, un travail en direct avec le commanditaire aurait peut-être permis des échanges plus rapprochés, des ajustements plus efficaces, à la fois dans l'analyse de la demande et la progression de notre travail. De plus, nous aurions été au courant de nouvelles informations plus rapidement et aurions pu y réagir de façon adéquate.

Un autre point est à soulever : nous n'avons rencontré que le coordonnateur du Réel48, et nous ne nous sommes pas attachés à prendre contact avec les adhérents de l'association, ou d'autres acteurs du territoire. C'est un point qui a posteriori nous paraît fondamental : le Réel48 est une association, gérée par un conseil d'administration. C'est ce dernier qui valide les projets de l'association. Nous aurions gagné en efficacité en appréhendant les demandes des adhérents, en comprenant leur fonctionnement, leurs attentes. Peut-être même nous serions-nous rendu compte que l'aspect politique était délicat à aborder ; c'est une sphère très particulière, avec ses codes, souvent inconnus des associations. Nous aurions aussi pu expliquer notre démarche aux acteurs en amont, et ainsi peut-être la faire accepter plus facilement.

c. Au sein du groupe étudiant :

Les nombreux allers-retours avec le commanditaire ont mis nos nerfs à rude épreuve. Nous avons éprouvé des difficultés à définir une méthodologie de travail à notre sens "efficace" et avons beaucoup tâtonné. Cela a créé un climat incertain à l'intérieur du groupe où il a été parfois difficile de définir la place des uns et des autres. Il aurait peut-être été pertinent de définir très en amont les fonctions précises des uns et des autres, de manière à poser des bases solides, et que chacun puisse se sentir plus auteur de la démarche utilisée.

Quant à notre posture, ne nous sommes-nous pas trop présentés au départ comme "sauveurs" de ce projet précis du Réel48, sachant qu'à l'intérieur de notre groupe nous avions une personne ressource très au courant des arcanes des collectivités territoriales, connaissant leur façon de fonctionner, mais aussi leurs limites ?

Nous avons là tous les atouts pour dialoguer avec les instances politiques, face à une association qui peut-être était plus éloignée de ce langage, prise par sa réalité de fonctionnement. Notre posture d'acteur "neutre", hors des contingences lozériennes, ainsi que les compétences d'accompagnement, d'animation et de médiation développées dans la Licence nous rendent incontournables.

Le trait est un peu forcé, mais cela peut aussi expliquer nos réticences au départ à accepter les remarques du Réel48, à les intégrer de manière appropriée dans notre réflexion.

d. Un dernier résultat

La réunion qui s'est tenue au Conseil Général le 12 mars représente pour notre groupe un des résultats les plus importants. Nous avons formulé nos appréhensions : la prise de parole est un exercice qui nous inquiète, nous voulons avoir une posture de professionnels mais nous manquons d'assurance. Nous nous interrogeons sur la pertinence de notre présentation.

Au final, nous sommes tous satisfaits du déroulement de la rencontre. En effet, nous avons tous pris la parole à tour de rôle, avec un temps de parole équilibré, garantissant une écoute et un intérêt de la part des acteurs présents. Notre présentation a su susciter l'attention du Conseil Général. Nous avons pu le vérifier car les échanges ont été empreints d'intérêt pour le travail présenté. Mme Palanque nous a demandé si elle pouvait obtenir notre diaporama. Olivier Kania se charge de le lui faire parvenir.

Nous considérons cette rencontre comme une véritable reconnaissance du travail réalisé. Cela constitue un réel aboutissement et une satisfaction commune pour le groupe même si le résultat de la réunion n'est pas à la hauteur des attentes du Réel48.

3. ... pour décider du meilleur itinéraire

Nous n'avons fait qu'ébaucher le dispositif. C'est maintenant au Conseil Général - une forte volonté politique est nécessaire - et au Réel48 de prendre la main. Clairement, le Réel48 peut jouer le rôle d'accompagnateur de la démarche. Il lui incombe de construire les attentes communes des différents partenaires. Pour cela, il a besoin de toute l'énergie des acteurs, de toute leur implication. Ce genre de projet ne peut se mener à bien seul. L'échéance des Assises Départementales de l'EEDD en novembre 2012 est à la fois suffisamment proche et lointaine pour être le déclencheur d'un travail commun.

Lors du débriefing de la rencontre avec le Conseil Général, le coordonnateur du Réel48 nous a confirmé l'option pour laquelle l'association pencherait : commencer par rédiger un document cadre, qui poserait les bases d'une reconnaissance des acteurs de l'EEDD par la sphère politique et par là même, une reconnaissance de son action en tant que réseau départemental.

Sans rejeter cette option, qui a sa légitimité, nous estimons qu'elle fossiliserait plutôt un état de fait. Un document fait acte mais il fige aussi... D'autant plus que le dit document ne serait a priori porté que par le Réel48. Sa vision, qui bien entendu balaie un large champ dans l'EEDD, n'en reste qu'une vision subjective, non confrontée à la vision d'autres acteurs, comme le Parc National des Cévennes, l'Education Nationale, la DDJSPP, etc... Et comme le soulignait Monsieur Charrade, directeur de la DEAE, se pose la question du suivi - ou pilotage - du document cadre.

L'important ne serait-il pas que les acteurs s'accordent sur l'objectif suivant : "ancrer l'EEDD dans la politique territoriale" ?

Nous préconiserions plutôt une concertation commune qui inscrirait la démarche dans le territoire. En effet, d'après ce que nous avons traduit de la rencontre du 12 mars, le Conseil Général propose de faire participer le Réel48 dans le "Projet Lozère 2014-2020". C'est une perspective plus qu'intéressante pour les acteurs de terrain : ces derniers mettent au point un certain nombre d'actions communes, que le Conseil Général, qui n'a pas les moyens financiers et humains de mener à bien, ne pourra qu'acter et accepter. C'est de fait reconnaître la pertinence de l'action du Réel48, donc le valoriser. Le document cadre devient l'aboutissement du projet plutôt que le point de départ. Cela demande une grande implication de tous les acteurs et de fait la création d'un comité de pilotage, d'une instance de proposition, et en effet de plusieurs réunions... Le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ?

4. ... et déterminer sa position

a. Personnelle

Olivier : Ce projet m'a permis d'apprendre à travailler en équipe. Ainsi j'ai effectué un travail sur moi, d'écoute, de prise d'initiatives et de décision, mais également de prise de parole et de recul. Ce fût très formateur et pertinent dans le cadre de la licence associant les cours suivis et le projet. De plus, le fait de co-animer une réunion au Conseil général représente le fruit d'un travail en commun et constitue un apprentissage de terrain en lien direct avec notre formation et cette première expérience de réunion dans un contexte presque officiel me servira certainement lors de mon avenir professionnel. Aussi, j'ai pu prendre conscience de la difficulté d'impliquer des acteurs du Conseil général dans le cadre d'un projet en lien avec une association. Les obstacles rencontrés tout au long de l'évolution du projet furent des expériences fructueuses. Personnellement, je ressens un enrichissement personnel indéniable et avoir acquis de nouveaux savoir-faire.

Sophie : Des sensations bizarres se bousculent en moi : à aucun moment dans ce projet je n'ai réussi à me positionner clairement. J'ai "erré" de tâche en tâche sans arriver à trouver la cohérence dont j'ai besoin pour poser les bases d'un travail efficace... que ce soit du point de vue de la commande ou du groupe. J'y ai usé beaucoup d'énergie, pas forcément à bon escient. Heureusement, la dynamique et la bonne humeur des autres étudiants m'ont fréquemment aidée à agir dans le bon sens. Je laisse maintenant la pâte reposer afin de prendre du recul et d'analyser ensuite les obstacles que j'ai rencontrés, pour en tirer les enseignements nécessaires, et de tirer dans le futur le meilleur parti possible des leçons reçues.

Quant au projet lui-même, il est pour moi riche d'apports. L'utilisation des divers outils, les rencontres avec les différents acteurs et leur logique propre, les va et viens et réajustements permanents m'ont positivement bousculée.

Céline : Je me suis positionnée sur ce projet tutoré avec l'envie de comprendre les logiques et démarches des réseaux d'acteurs dans l'EEDD. Il m'a aussi semblé pertinent de pouvoir me mettre en situation professionnelle avec ce projet qui présente des enjeux politiques. En ce sens ce projet m'a beaucoup apporté, tant dans la compréhension des logiques complexes qui entourent le monde de l'EEDD que la méthode d'accompagnement de projet. De plus, j'ai pu mettre en avant mes compétences en communication graphique, ce qui m'a confortée dans ma réflexion autour de l'importance de la communication professionnelle.

Martine : Mon positionnement sur ce projet a été motivé par le souhait de mieux comprendre la dynamique de ce territoire que je connais par ailleurs. Le fait que le commanditaire soit une association m'a intéressée : comment se positionne un acteur issu du "privé" par rapport aux enjeux d'une institution publique ? Ayant une bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, j'ai pensé être un atout dans le groupe. Mais les redéfinitions constantes du projet m'ont beaucoup déconcertée. J'ai alors douté en particulier sur ma légitimité à intervenir dans le groupe et ainsi l'influencer. Je ne voulais pas faire obstacle, et ma position de "personne ressource" a été pour moi à certains moments un "boulet" à tirer. Cependant, la bienveillance du groupe a validé ma place. Si par moment j'ai eu des phases de découragement, c'est pour ensuite rebondir. Je pense que cela a correspondu à des périodes de dévolution, l'apprentissage se faisant par l'expérience des situations obstacles vécues. L'utilisation continue des outils collaboratifs est aussi un point fort dans les enseignements tirés. Je sais pouvoir les utiliser dans le but de mutualiser, co-construire dans un prochain projet. Ils sont un élément important pour la dynamique de groupe.

b. Groupe

Lors de ce projet, nous avons été parfaitement en phase avec les missions génériques transversales auxquelles nous destine notre formation ¹⁵ :

- Fonction expertise : étude approfondie d'une thématique - l'EEDD en Lozère et ailleurs - et présentation de celle-ci.
- Fonction de coordination : mettre en lien les acteurs, faire reconnaître les enjeux de chacun, maîtrise de la méthodologie de projet.

¹⁵ Cf. Annexe 4 : Compétences développées en licence CEEDDR

- Accompagnement des collectivités territoriales : à travers les rencontres et la réunion, les problématiques des acteurs du CG nous sont apparues clairement et nous avons ainsi pu y faire référence lors de notre travail.
- Ingénierie éducative et de formation : présentation du diaporama, transmission des données en vue d'une appropriation par le public, accompagnement de l'association commanditaire dans son projet.

Les apports professionnels : notre formation nous a fourni les bases d'un langage commun. C'est un paramètre à ne pas négliger dans le sens où cela a facilité les échanges et prises de décisions entre nous. Nous utilisons des outils communs, méthodes de mise en projet et d'évaluation. Ces outils sont familiers aux acteurs œuvrant dans l'EEDD mais pas forcément pour d'autres sphères.

De plus, le groupe a partagé et compris les logiques d'acteurs du fait des rencontres et de l'expérience majeure vécue lors de l'animation de la réunion.

Les apports dans le groupe : le groupe s'est soutenu afin de franchir les épreuves rencontrées lors de son cheminement. Grâce à une solidarité mutuelle, nous avons pu souvent nous remotiver développant des qualités humaines pour chaque membre du groupe. Les interactions présentes dans les quatre axes de la formation ont été source de tension. Pourtant, c'est bien dans ces tensions que réside, entre autre, le positionnement professionnel.

Conclusion

L'objectif principal consensuel à l'origine était d'identifier et valoriser les actions d'EEDD auxquels participe le Conseil Général de la Lozère. Le thème du projet se situe dans le cadre de l'élaboration d'un schéma départemental de l'EEDD en Lozère.

Ainsi, nous avons étudié le secteur de l'EEDD au sein du département de la Lozère afin de produire un état des lieux. Ensuite, nous avons effectué des recherches sur les documents liés à l'EEDD mis en œuvre dans des départements similaires à la Lozère.

Les documents produits tels que la note de contexte, le document communicant et le diaporama représentent des résultats importants qui ont servi à l'organisation et à l'animation de la rencontre du 12 mars. Ces documents résultent d'un travail de fond grâce aux nombreuses recherches et à des analyses appropriées.

Le résultat le plus probant réside dans l'organisation et la conduite de la rencontre au Conseil Général, à l'issue de laquelle une ouverture s'est profilée. Nous avons su nous positionner de manière à capter l'attention des acteurs du Conseil Général. Ils se sont saisis du sujet en proposant au Réel48 de s'inscrire dans le "Projet Lozère 2014-2020". Donc, lancer une concertation apparaît comme une démarche judicieuse qui permettrait de déboucher sur une prise de décisions concrètes et l'élaboration de projets communs.

Une première étape pourrait aussi se situer lors des Assises Départementales de l'EEDD de novembre 2012, avec une participation forte des élus et des directions concernées du Conseil Général. Un engagement devant le public peut entraîner la promesse de contractualiser ensemble.

Nous avons pu mesurer la portée politique fondamentale de ce projet et prendre conscience de la difficulté d'aboutir à un consensus de la part des différentes parties prenantes ainsi que des logiques d'acteurs qui se sont montrées prégnantes.

Le projet tutoré proposé nous amène à reconnaître et comprendre les enjeux de la concertation, de la négociation et surtout les étapes incontournables de la méthodologie de projet. En effet, nous avons pu appréhender des champs d'action liés à notre formation tels que la reformulation continue d'un projet, l'expertise sur une thématique précise, le conseil et la médiation et l'accompagnement d'une collectivité territoriale.

Nous sommes face à deux entités différentes, une association loi 1901 et une institution publique d'orientation politique, et pourtant deux fonctionnements qui ne sont pas si opposés. Nous avons compris que parler de politique n'était pas forcément péjoratif - la politique du politicien - mais se rapportait à la gouvernance.

Le dialogue avec Olivier Kania a été permanent et clair, créant un lien et une confiance ce qui a contribué à l'aboutissement de ce projet tutoré.

Bibliographie

Articles

- site internet du Midi libre (article du 23 Juin 2011 sur la JDEE)
- Couleur Lozère, magazine du Conseil Général, Janvier-Février 2012, article sur la JDE3D 2011 à Florac.

Ouvrages

- Charte départementale de l'environnement de Lozère
- Plan de développement durable du CG Lozère 2011
- Ifree, Livret n°3, Accompagnement DD des collectivités
- 50 mots pour comprendre le développement durable, Patrice Zana, Alternatives, 2009
- Guide pratique d'éducation à l'environnement, Collectif, Réseau Ecole et Nature, 2010
- Fonctionner en réseau, Collectif, Réseau Ecole et Nature, 2009
- Réseau et Coordination, Michel Calon, Economica, 1999
- La coopération nouvelles approches, Jean Michel Cornu, disponible sur son site : <http://www.cornu.eu.org/texts/cooperation>
- Le patrimoine local, un outil du développement, Isabelle Van De Walle, rapport d'études, 1987
- Les acteurs du développement local, Paul Bachelard, L'Harmattan, 1993
- Le tourisme rural, François Moinet, France Agricole, 1993
- Une éducation pour l'environnement vers un développement durable, André Giordan, Christian Souchon, Delagrave, 2008

Sites internet

- Monter un projet : <http://www.les-ekoacteurs.org/index.php/votre-projet/reperes-pour-monter-un-projet.html#definitionobjectifs>
- Ministère du développement durable : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>
- Outils réseaux : <http://outils-reseaux.org/Ressources>

En Lozère :

- www.lozere-developpement.com
- www.lozere.fr
- www.lozere-tourisme.com

Et ailleurs :

- Alpes de Haute Provence : www.cpie04.fr
- Hautes Alpes : www.ree05.org
- Ariège : www.ariegenature.fr
- Aude : http://geeau.de.educ-envir.org/wikini_public/files/chartefinale.pdf
- Cantal : <http://cpie15.com/IMG/pdf/guideenvv2.pdf>
- Corrèze : www.cg19.fr
- Corse : www.oec.fr
- Creuse : www.cpiepayscreusois.com
- Gers : www.ere32.org
- Haute Loire : www.cpieduvelay.fr + <http://www.cg43.fr/Les-actions-du-Conseil-General,189.html>
- Meuse : www.meuse.fr
- Hautes Pyrénées : www.cg65.fr
- Territoire de Belfort : <http://territoiredebelfort.franceolympique.com/art.php?id=22714> + www.cg90.fr



ANNEXES

Projet tutoré

Licence professionnelle
Coordination de projet en
éducation à
l'environnement et au
développement durable et
réseau

2011-2012

Chemins faisant

En marche vers une stratégie départementale de l'EEDD en Lozère



Martine Bueno-Cazejust

Sophie Cossin

Céline Hauchard

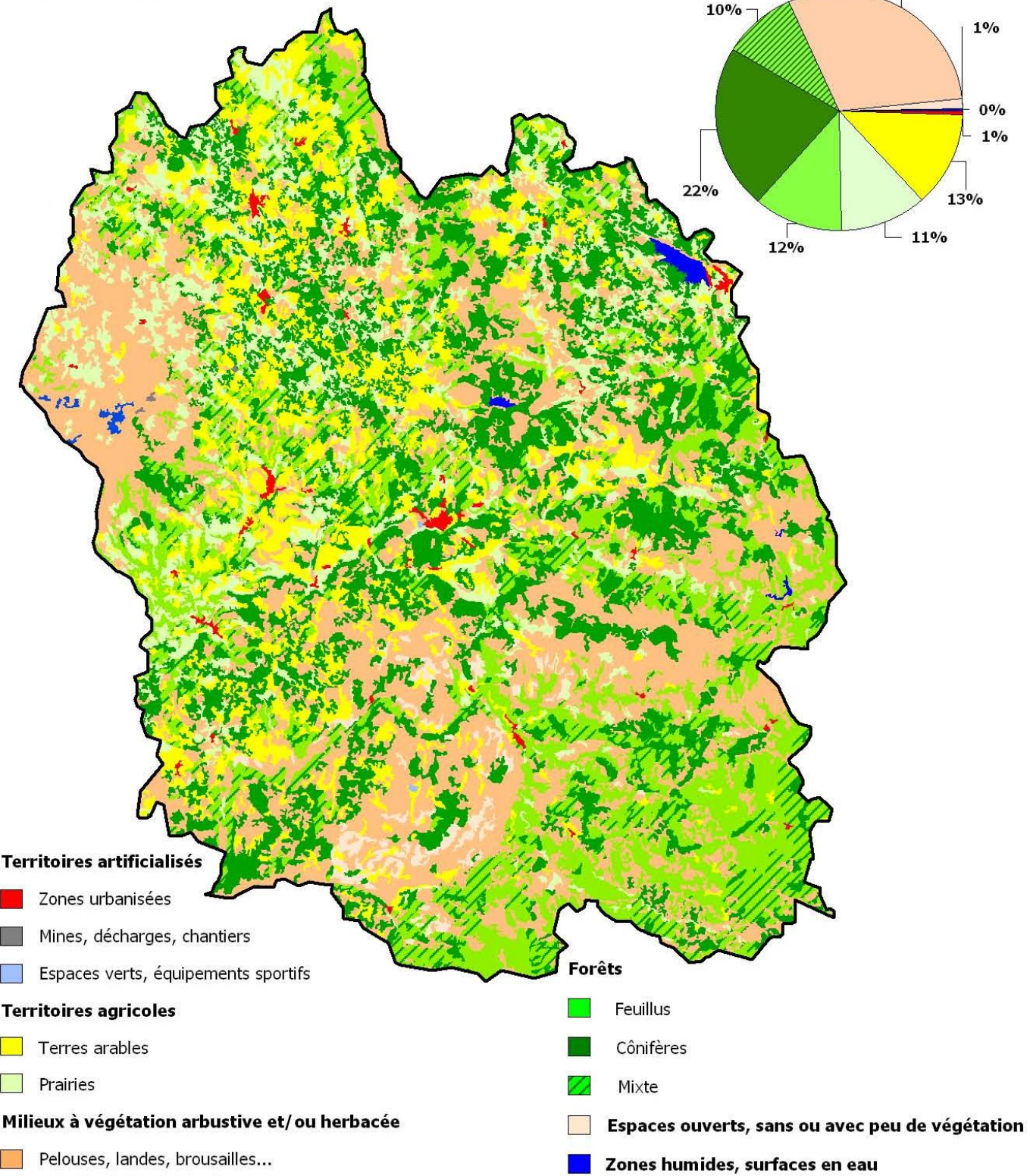
Olivier Arnaud

Sommaire des Annexes

Annexe 1 : Carte d'occupation des sols de Lozère	1
Annexe 2 : Organigramme du Conseil Général Lozère	2
Annexe 3 : Bilan CEEL 2011	3
Annexe 4 : Compétences développées en licence CEEDDR	4
Annexe 5 : Rétro-planning du projet.....	5
Annexe 6 : Questionnaire pour la rencontre de Mme Palanque	8
Annexe 7 : Questionnaire pour la rencontre de Mme Lagloire	9
Annexe 8 : Note de contexte	10
Annexe 9 : Diaporama de présentation au CG le 12.03.12	12
Annexe 10 : Document Communicant remis au CG le 12.03.12.....	20
Annexe 11 : Assises régionales et départementales de l'EEDD 2012.....	21

Annexe 1 : Carte d'occupation des sols de Lozère

Occupation du sol en 2000

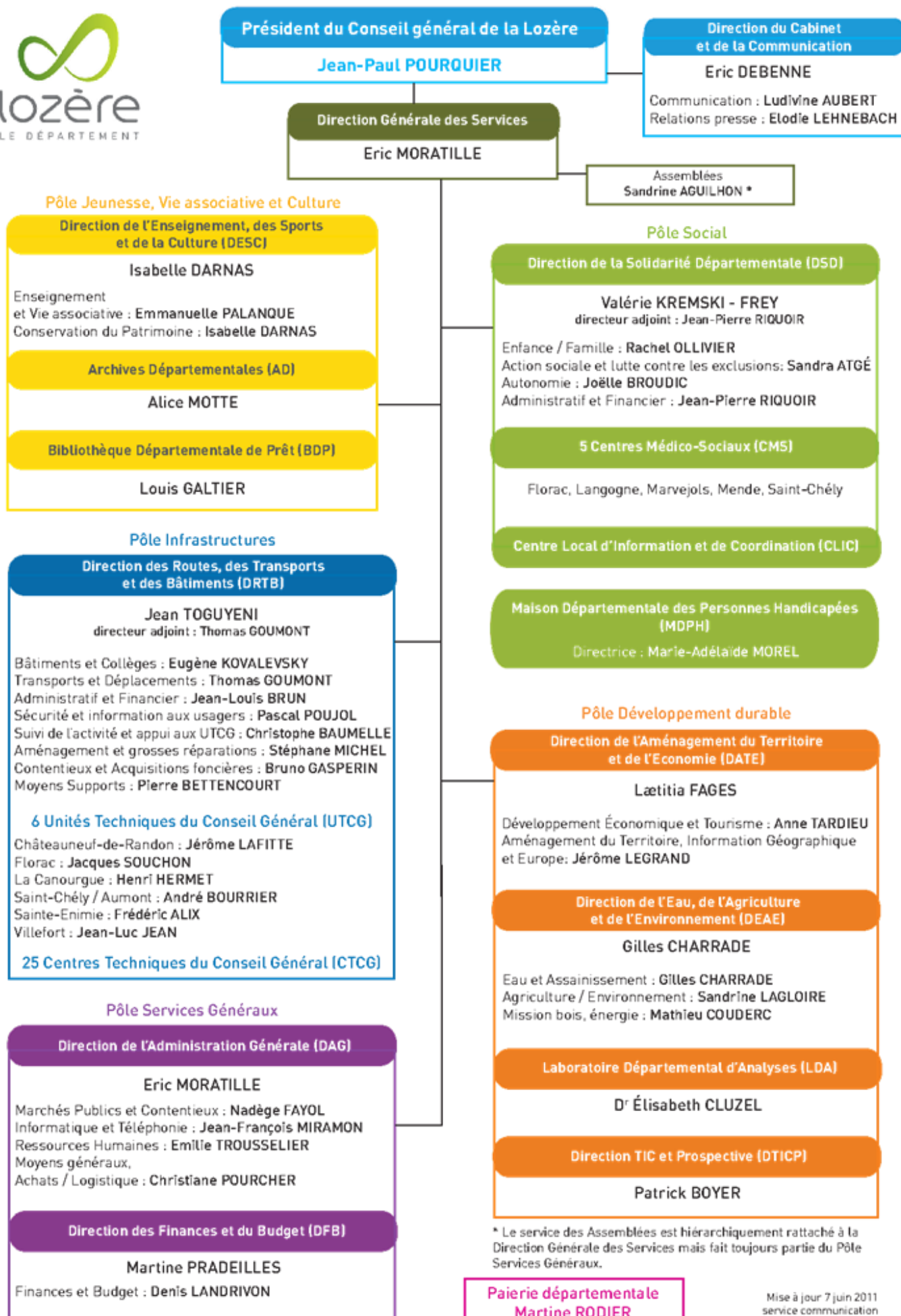


Réalisation : NG

Source : I.F.E.N - Corine Land Cover

0 6 12 24 Km

Annexe 2 : Organigramme du Conseil Général Lozère





Réseau éducation environnement Lozère

5 rue Serpente, 48400 FLORAC

Tél. / fax : 04 66 45 17 46

reel48@wanadoo.fr



Le 30 novembre 2011, à Florac

Contrat Education Environnement Lozère (CEEL) BILAN pédagogique et financier de l'année civile 2011

Pour le détail de chaque projet, se référer aux avis de financement des deux commissions techniques :

- du 28 mars 2011
- du 2 novembre 2011

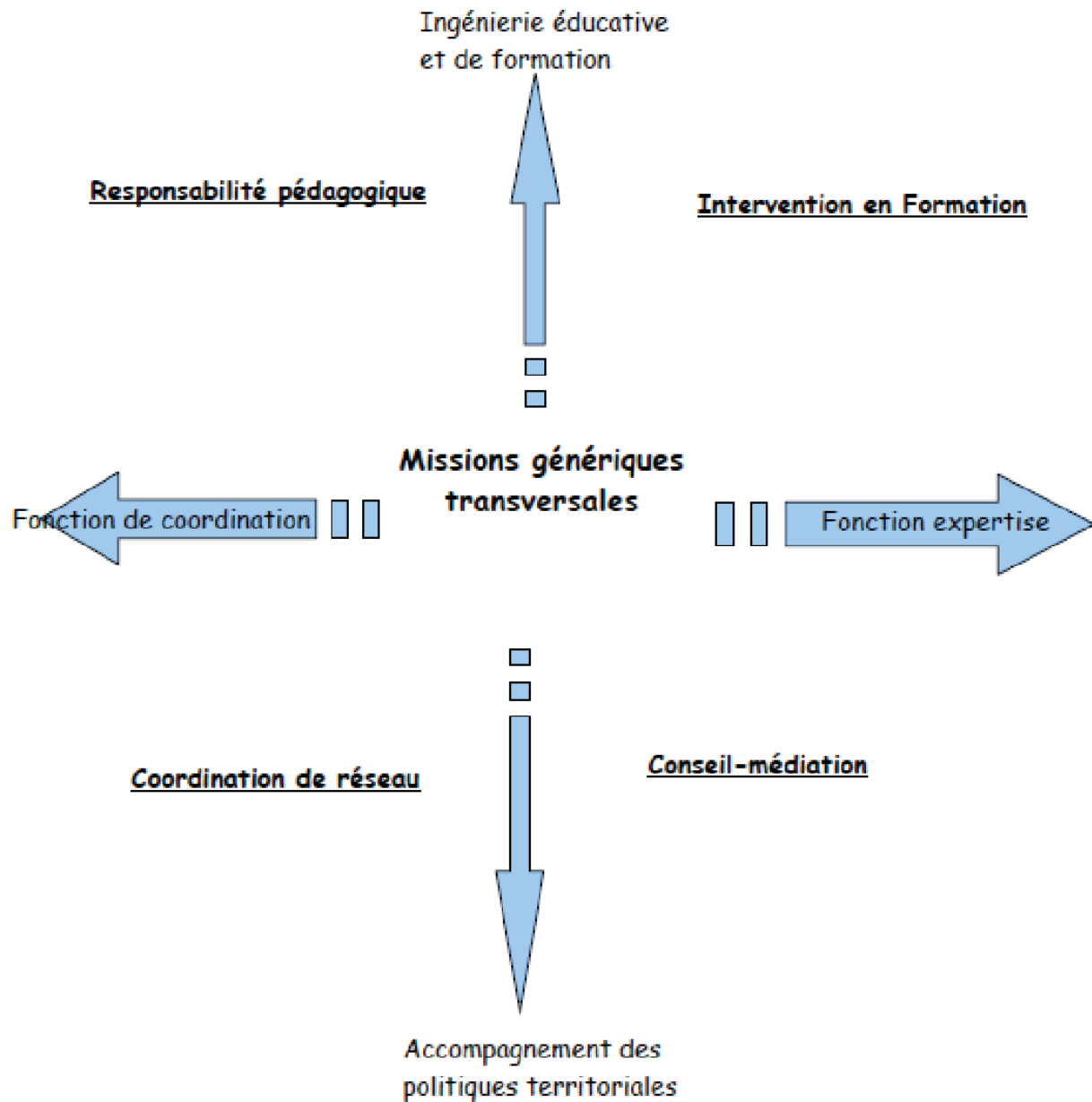
Bilan quantitatif du dispositif CEEL

	Année civile 2010	Année scolaire 2008/2009	Année scolaire 2007/2008	Année scolaire 2006/2007	Année scolaire 2005/2006	Année scolaire 2004/2005	Année scolaire 2003/2004
• 64 groupes bénéficiaires (48 classes et 16 groupes de jeunes dans le cadre des loisirs)	91	109	82	87	105	99	120
issues de 25 écoles (maternelles, élémentaires), 9 collèges et 12 centres de loisirs au travers de 45 projets aidés (sur 47*)	40	51	41	43	45	42	50
1282 jeunes impliqués	40	60	49	45	57	52	53
avec 162 demi-journées financées d'intervenants en éducation à l'environnement	1805	1850	1406	1509	1658	1595	1914
plus 35 demi-journées d'intervenants gratuites	165	249	177	181	243	223	245
issus de 27 structures (associations, entreprises, établissements publics)	79	43	110	63	69	73	45
avec une aide totale du Département de 16 003 € auxquels se rajoute la somme de 3500 € pour l'organisation de la JDE3D	27	28	25	25	37	28	30
	17130	26832	19430	20705	26947	26100	26990

* 2 projets déposés n'ont pas été financés pour les raisons suivantes : projets et animations réalisés hors département ou contenu pédagogique à approfondir

Annexe 4 : Compétences développées en licence CEEDDR

Licence pro « Coordinateur de projet en Éducation à l'environnement pour un développement durable »



Annexe 5 : Rétro-planning du projet

Échéancier projet tut Réel48

Dates	Actions	Ressources liées et répartition du travail	Objectifs que l'on se donne pour la suite
20/10/11	<ul style="list-style-type: none"> - présentation du projet tut par Olivier Kania - début de l'analyse de la demande en groupe - préparation de la réunion avec le commanditaire : questions à lui poser 	compte rendus de la réunion	<ul style="list-style-type: none"> - prévoir rdv avec Emmanuelle Palanque - Définir l'EEDD : chacun définit l'EEDD et on le confronte le 17/11/11
10/11/11	<ul style="list-style-type: none"> - réunion avec Olivier K. sur l'analyse de la demande - rédaction du compte rendu de réunion - mise en place d'une méthodologie de travail : Dropbox « Projet tut Réel48 » 	Dropbox : *dossier « ressources » (Martine et Olivier) *fichier « échéancier-tâches réalisées-étapes » (Céline) *fichier « compte rendu de réunion » (Sophie) *Dossier ressource	<ul style="list-style-type: none"> - Lire tous le dossier ressource avant le 17/11/11
17/11/11	<ul style="list-style-type: none"> - Recherches de ressources - début de l'état des lieux des actions (Martine et Olivier) - appel de Mme Palanque, le 10/11 par Olivier : elle est en congé et elle demande de rappeler lundi, contactée par email, attente de réponse. - Envoi d'un mail et appel d'E. Palanque : → rdv pris avec Emmanuelle Palanque le vendredi 25 novembre à 10h00 au CG de Mendé, participants : Martine et Céline - réservation d'une voiture de Sup-Agro pour le 25 matin → impossible : voiture perso. - Mise en commun de nos def de l'EE 	<ul style="list-style-type: none"> - Doc def de Martine - doc « def ee » 	
25/11/11	<ul style="list-style-type: none"> - des idées voient le jour pour le schéma futur - un powerpoint avec les def de l'EE illustré par leurs actions, une sorte d'introduction au schéma. - relance d'Olivier K. par mail (Céline) - il peut mettre les docs sur la Dropbox - a-t-il prévenu Mme Lagbire du projet - réponse d'Olivier : il informe Mme Lagbire et E. Palanque ce midi par mail et il nous a transmis le plan de la réunion CG Réel du 9 mai 2011 - Rdv avec Emmanuelle Palanque de 10h à 12h (Céline et Martine) 	Compte rendu réunion Mme Palanque	

01/12/11	<ul style="list-style-type: none"> - Point intermédiaire avec Orane et le groupe LPCEEEDDR. - Réflexion sur la mise en musique des partenaires : davantage se centrer sur l'action collective La problématique devient : dynamique départementale politique de l'EEDD - Déléguer : une fois que tout le monde est impliqué, leur proposer d'agir - rdtv pris pour le 12/12 avec O. Kania 		<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir une réunion de travail où les gens se sentent impliqués, à leur place, savent quoi faire (définition de l'EEDD) - fin janvier ? - Voir ce qui se fait ailleurs, dans des dynamiques départementales similaires à la Lozère - Discuter avec Olivier Kania en amont (+Sandrine) pour préparer une réunion
12/12/11	<p>Entretien avec Olivier Kania :</p> <ul style="list-style-type: none"> →Reformulation de ce qui peut être fait : *Inactivité politique jusqu'à aujourd'hui, c'est pour ça que le Réel a voulu prendre les choses en main. L'avantage aujourd'hui est la présence active de M. Reversat au sein du CG. *un nouvel argument : Assises départementales 2012 : pour impliquer le CG *info d'O.K. : assises régionales aimeraient que les CG s'impliquent dans la convention cadre - travail de recueil des actions du CG qui pourraient être du domaine de l'EEDD <p>Tel à Olivier Kania : RV pris à SupAgro pour 14h</p> <p>*O.K propose d'envoyer un mail à M.Reversat (CG 48) pour prévenir qu'un groupe d'étudiants de SupAgro va le contacter...</p> <ul style="list-style-type: none"> - recherche de ce qui se fait dans d'autres départements +/- similaires (en population) à la Lozère : Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Creuse, Haute Marnes, Meuse, et dans la région : Pyrénées Orientales, Aude... - Préfiguration d'un comité de pilotage lors d'une réunion CG, élus, Réel, prévue début Mars 	<ul style="list-style-type: none"> - Olivier K nous fait parvenir 2 bilans CEEL (2010/2011) + 4 dernières commissions 	
05/01/12	<ul style="list-style-type: none"> - rdtv avec Mr Reversat abandonné - Préparation de l'argumentaire : - Lister actions EE en Lozère Céline / Olivier - Lister actions ailleurs Martine / Sophie - préparation charte graphique doc : Céline - travail sur l'Ordre du jour de la réunion comité pilotage+choix du titre de la « réunion » Olivier : créer un document synthétisant ses résultats, commun avec Céline Martine : préparation d'un mail à envoyer aux Graines - envoi d'un questionnaire à Mme Lagloire pour l'entrevue du 30/01 <p>Rencontre Mme Lagloire dans son bureau (Olivier A., Martine, Sophie, Céline)</p> <p>Finalisation de la note de contexte</p> <p>Discussion avec Marie Laure (trésorière Reel48) : nouvelle info, les adhérents du Réel n'ont pas été sollicités sur la question d'un document cadre.</p>		
12/01/12			
12/01/12			
13/01/12			
30/01/12			
31/01/12			

	Définir le plan du rapport réflexion collective, jeter un coup d'œil sur les anciens projets tut'		
08/02/12	Réunion de préparation du diaporama au Réel avec OK (CR Céline) Décision que le doc communicant est à fabriquer à partir de la réunion		
09/02/12	Définition du sommaire du rapport (Martine/Olivier) Travail sur le diaporama (Céline/Sophie)	→ Rapport projet tut sur Google doc partagé par le groupe	
10/02/12	Définition du sommaire du rapport (Martine/Olivier) Travail sur le diaporama (Céline/Sophie)		
01/03/12	Préparation d'un doc communicant à élaborer à partir de la réunion		
02/03/12	Planification de l'animation de la réunion		
08/03/12	Préparation de la rencontre prévue avec le CG		
09/03/12	- mail envoyé à Mr Cogoluegne pour demande d'info (pas de réponse) - powerpoint - document communicant - animation de la réunion		
12/03/12	Rencontre « En marche vers une stratégie départementale de l'EEDD en Lozère » avec le CG et le Réel 13/03 : débriefing au Réel avec Olivier K.	Compte rendu de la réunion	
14/03/12	Ecriture du rapport du projet		
15/03/12			
16/03/12			
22/03/12	Soutenance du projet tutoré à SupAgro		

Annexe 6 : Questionnaire pour la rencontre de Mme Palanque

Questions proposées pour l'entretien avec Mme Palanque prévu le Vendredi 25 Novembre à 10h, à Mende (Céline et Martine)

Compléments d'Olivier K.

Quelle est votre définition de l'EEDD ?

Quelle est l'évolution de l'EEDD en Lozère ?

Quels sont les acteurs et les actions majeures de l'EEDD en Lozère ?

Quelle est la vision globale de l'EEDD pour le CG 48 ? ou bien

Dans le projet politique du Conseil Général de la Lozère, il y a-t-il une place spécifique concernant l'EEDD ou tout simplement une volonté politique de protection de l'environnement ? Et plus globalement à quoi sont sensibles les élus ? Quelles thématiques ? Quels enjeux environnementaux ? (aménagement territoire, faire des routes) sont-ils sensibles au greenwashing ? Parlent-ils du classement Unesco ? Y a-t-il une politique d'ENS (espace naturel sensible) ?

Il y a-t-il un CEEL de prévu pour 2012 ? Si oui, il y a-t-il de nouvelles orientations, de nouveaux acteurs de l'EEDD concernés par le CEEL sur la Lozère ? Quelle évolution du dispositif ?

Nous avons pu observer que le budget alloué au CEEL est en constante diminution. Est-ce le signe d'un désengagement du département ou bien une nécessité d'économie de budget ?

Demander la liste des actions financées par sa direction (DESC), toutes activités confondues. L'idée est bien de faire parler pour identifier les actions EEDD

Demander combien d'actions de soutien aux collèges (compétence départementale) pour des actions de type agenda 21 ou en lien avec l'EEDD ;

Seriez-vous intéressée par une vision globale des actions financées par le CG en lien avec l'EEDD ?

Quelle est l'intérêt d'un tel document « Schéma départemental » ?

Avez-vous des préconisations particulières (par rapport au projet tutoré) ?

Quelles sont d'après vous les freins à la mise en place d'un tel document cadre ?

Questionnaire pour Mme LAGLOIRE le 12/01

Il y a eu en Lozère une Charte de l'environnement, signée en 2003 et engageant le département sur cinq ans.

Où en est la réflexion aujourd'hui ? Est-elle prolongée ?

Un autre dispositif est-il en réflexion au CG48 ?

Existe t-il un plan déchets ? Si oui, comment s'organise t-il ?

Avez-vous connaissance de « l'état des lieux de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) » proposé par le Réel48 en 2008 lors des assises départementales de l'EEDD ?

Il existe un programme départemental en matière d'environnement (Natura 2000, maîtrise des déchets, gestion des cours d'eau, bâtiments basse consommation, défense des forêts contre l'incendie, assainissement...).

Quels sont les services du CG qui financent ces actions ?

Etes-vous en lien récurrent avec d'autres services sur ces sujets, de quelle manière ?

En mai 2011 le Réel48 a proposé au CG48 une rencontre concernant la valorisation de l'EEDD en Lozère.

Y avez-vous participé ?

Si oui, quelles seraient aujourd'hui vos attentes ?

Y a t-il des sujets dont vous voudriez nous parler ?

Annexe 8 : Note de contexte

Le Conseil Général de la Lozère est investi dans les actions concernant l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD).

Il participe activement depuis plusieurs années au CEEL (Contrat Educatif Environnement Lozère), et finance aussi des actions en direction du grand public comme la semaine de réduction des déchets, les projets sur l'éco-mobilité, sur l'habitat durable, etc.

Par ailleurs le Conseil Général conduit un plan départemental de prévention des déchets ainsi qu'un schéma départemental du tourisme, qui ont démontré leur pertinence territoriale.

Le rapport du développement durable approuvé par le conseil général le 17 Octobre 2011 témoigne de l'engagement de la collectivité envers les enjeux environnementaux du 21ème siècle. Ainsi, le conseil général de la Lozère s'inscrit dans la stratégie nationale de développement durable (2010-2013), adoptée suite à la loi Grenelle de 2010.

Le Réel48 est le réseau départemental des acteurs œuvrant pour l'EEDD.



La typologie des adhérents du Réel en 2011 :

5 Collectivités

4 Établissements scolaires

11 Entreprises et Indépendants

21 Associations

10 Individuels

Il anime les dispositifs suivants : CEEL, JDE3D, JDEE, et est impliqué dans d'autres actions collectives comme la fête de l'eau, l'éco-habitat, etc.

En tant que réseau, il permet la coordination ainsi que la mutualisation entre acteurs de terrain de l'EEDD.

La Journée Départementale d'Education à l'Environnement : en 2011, cela a permis à quelque 200 enfants de 3 collèges et 9 écoles de se retrouver à Florac afin de partager et de présenter les travaux réalisés au long de l'année scolaire dans le cadre du CEEL.

Le Contrat Environnement Education Lozère (CEEL) a représenté 45 projets et a concerné 1282 enfants en 2011.

Les Journées Départementales des Etablissements en Démarche de Développement Durable (JE3D) ont permis aux jeunes lozériens de se retrouver autour des thématiques suivantes : eau, énergie, biodiversité, alimentation, déchets et les solidarités. C'est un temps fort, important pour les jeunes lozériens impliqués dans une démarche citoyenne qu'est le développement durable.

Des actions ont pu voir le jour grâce à la collaboration entre l'Education Nationale, le Conseil Général et le Réel. D'autres sont le fruit d'implications sur le terrain d'acteurs incontournables comme le Parc National des Cévennes, le ministère de l'Agriculture à travers entre autres Supagro et le CFPPA, la DDCSPP en soutien aux projets locaux.

En matière d'éducation à l'environnement et de développement durable, ces formes de coopération permettent que des projets innovants voient le jour, que la population soit sensibilisée aux enjeux environnementaux, économiques et sociétaux.

Cependant, cette organisation a des limites et ne donne pas à voir le travail réellement effectué par l'ensemble des intervenants dans l'EEDD.

C'est pourquoi, prenant compte des caractéristiques spécifiques du département (faible densité démographique, forte ruralité et grands espaces naturels), il nous semble opportun de réunir les différents acteurs afin de formaliser une stratégie commune en EEDD sur le territoire de la Lozère.



Lors de cette rencontre, nous nous appuierons sur un état des lieux des actions EEDD soutenues par le Conseil Général de la Lozère.

Nous effectuerons ensuite un tour d'horizon en présentant des actions et des stratégies concernant le champ de l'EEDD mises en avant par diverses collectivités au sein d'autres territoires. Il s'agira alors de comprendre les organisations choisies par celles-ci (schéma ou plan départemental, charte, directive territoriale, etc.).

Enfin, nous vous présenterons plusieurs pistes afin d'amorcer une réflexion sur une organisation départementale de l'EEDD en Lozère.



En marche vers...

une stratégie départementale de l'EEDD en Lozère



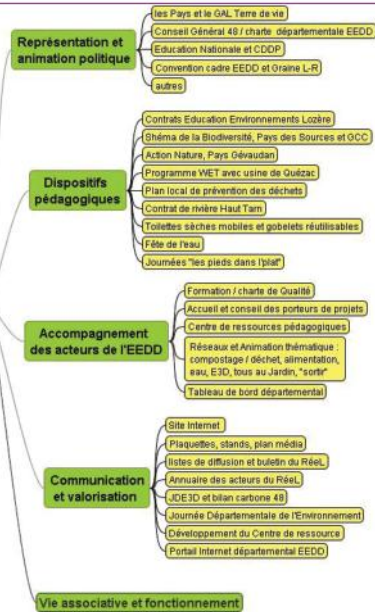
En marche vers une stratégie départementale de l'EEDD en Lozère

Ordre du Jour

- 1 - Rappel de la démarche du Réel
- 2 - L'EEDD en Lozère : d'un contexte général à une réalité de territoire
- 3 - La Lozère, un département qui s'implique : les actions menées et soutenues par le Conseil Général
- 4 - Et ailleurs ? Des expériences à l'échelle des territoires
- 5 - Développer une politique départementale en EEDD :
présentation de scénarios pour la Lozère

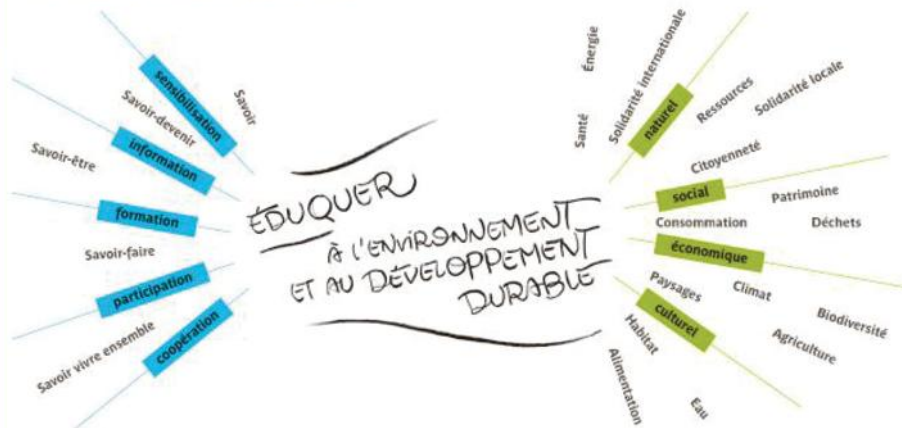
Rappel de la démarche du Réel48

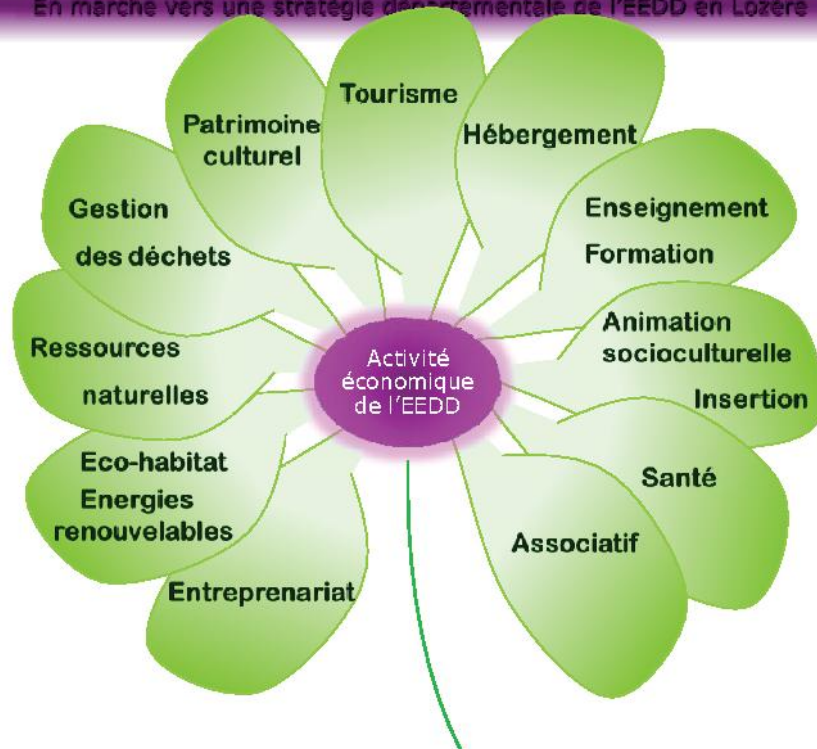
- Une Charte de l'Environnement 2002 - 2007
 - Des actions phares mises en place : CEEL, JDEE, Collégiales ...
 - Un réseau départemental qui s'élargit avec de nouvelles actions
 - Une dynamique institutionnelle (Education Nationale, DDCSPP, DREAL, ADEME, collectivités locales ...)
- Animation du réseau et vie associative du Réel 48**
- Mai 2011 : rencontre avec la DESC et DEAE
- Une demande du Réel : valoriser et reconnaître l'Education à l'Environnement et au Développement Durable comme un véritable enjeu départemental
- Travail de fond avec un groupe d'étudiants
 - Concertation pour définir les suites



L'EEDD c'est ...

- informer, former, communiquer, sensibiliser, éduquer, ...
- favoriser les comportements citoyens
- respecter son cadre de vie





La Lozère un département qui s'implique : les actions du Conseil Général

- **Par la mise en œuvre d'une politique départementale**
 - Plan départemental des déchets et des actions pour la réduction des déchets
 - Schéma départemental du tourisme
 - Schéma aménagement et traitement des eaux
 - Programme « Habiter mieux »
- **Par des actions de terrain**
 - Eco mobilité
 - Habitat durable : accompagnement de l'éco-habitat et des économies d'énergie
 - Ressourcerie : valorisation des déchets et insertion professionnelle
 - La plateforme départementale pour l'éducation artistique, culturelle portée par le CDDP
 - Sur les sites protégés : Natura 2000, Unesco, PNC, etc.
 - Accompagnement vers une agriculture durable
 - Récupération des eaux de toitures, énergies renouvelables
 - Valorisation et soutien d'une alimentation de qualité et locale dans les collèges
- **Par des actions de sensibilisation**
 - La fête de l'eau
 - CEEL
 - JDE3D
 - JDEE

Structuration régionale : la Convention-Cadre EEDD

Les principaux signataires : la Préfecture, la DRAAF, l'ADEME, l'Agence de l'Eau, le Rectorat, l'IUFM, le CRDP et la Région. Le GRAINE et les réseaux sont « invités ».

Finalités de la Convention-Cadre : permettre des synergies d'action entre les différents partenaires impliqués, et donner de la lisibilité aux porteurs de projets. Ceci à travers :

- **La coordination des acteurs en région** susceptibles de contribuer à promouvoir cette éducation à l'environnement pour un développement durable.
 - **La prise en compte du développement durable à tous les niveaux**, au travers d'une éducation à l'environnement pour un développement durable.
 - **La mise en œuvre partenariale des dispositifs financiers.**
 - **Une volonté affichée d'ouvrir le Comité de Pilotage aux Conseils Généraux.**
- **Une dynamique globale autour des Assises de l'EEDD 2012**

Et ailleurs : des expériences à l'échelle des territoires

Département	Acteurs	Documents produits
Alpes de Haute Provence (04)	Réseau EE CPIE Conseil Général	Charte départementale environnement agenda 21
Ariège (09)	Groupe départemental des correspondants pour l'EE (E.N.) Pôle d'éducation à l'Environnement CPIE	Charte pour une pratique des sports nature Convention cadre régionale
Corrèze (19)	CPIE Conseil Général	Agenda 21 (4 axes)
Hautes Pyrénées (65)	Conseil Général	Agenda 21 Plan déchets fonds départemental de l'Environnement Contrats de rivières Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières (CATER)

Et ailleurs : des expériences à l'échelle des territoires

Département	Acteurs	Documents produits
Meuse (55)	Maison de la Nature et de l'Environnement Plateforme EDD 55 Conseil Général	Charte départementale environnement
Territoire de Belfort (90)	Conférence Permanente de la Coordination Associative (CPCA) Conseil Général (Maison Départementale de l'Environnement)	Charte pour Préparation des assises de Caen
Haute-Corse (2B)	Conseil Général : office de l'environnement de la Corse (Dispositif Agent Protection Environnement APE)	

Analyse des Expériences présentées

Une institution « Conseil Général » très présente avec des investissements importants :

- . soutien aux CPIE
- . création de MDE
- . création de service en interne
- . un outil institutionnalisé : l'agenda 21

Un constat : les chartes départementales manquent souvent de suivi et d'animation

Scénario : la concertation

Développer la concertation

- **Afin de favoriser l'élaboration de projets tels que :**
 - ❖ **schéma : planification d'un engagement**
 - ❖ **guide, plan, charte**
 - ❖ **Agenda21**

- **Ne serait-il pas nécessaire d'associer à cette démarche le PNC, l'éducation nationale, etc. ?**

Scénario : les actions

valoriser les actions déjà en place et répertoriées

- **élaboration d'un document cadre : accord pluri partenarial**

- **se centrer sur un thème : eau, déchets, énergie, habitat, santé, etc., et développer une politique axée sur ce thème**

Scénario : la communication

valoriser les démarches engagées par des supports de communication

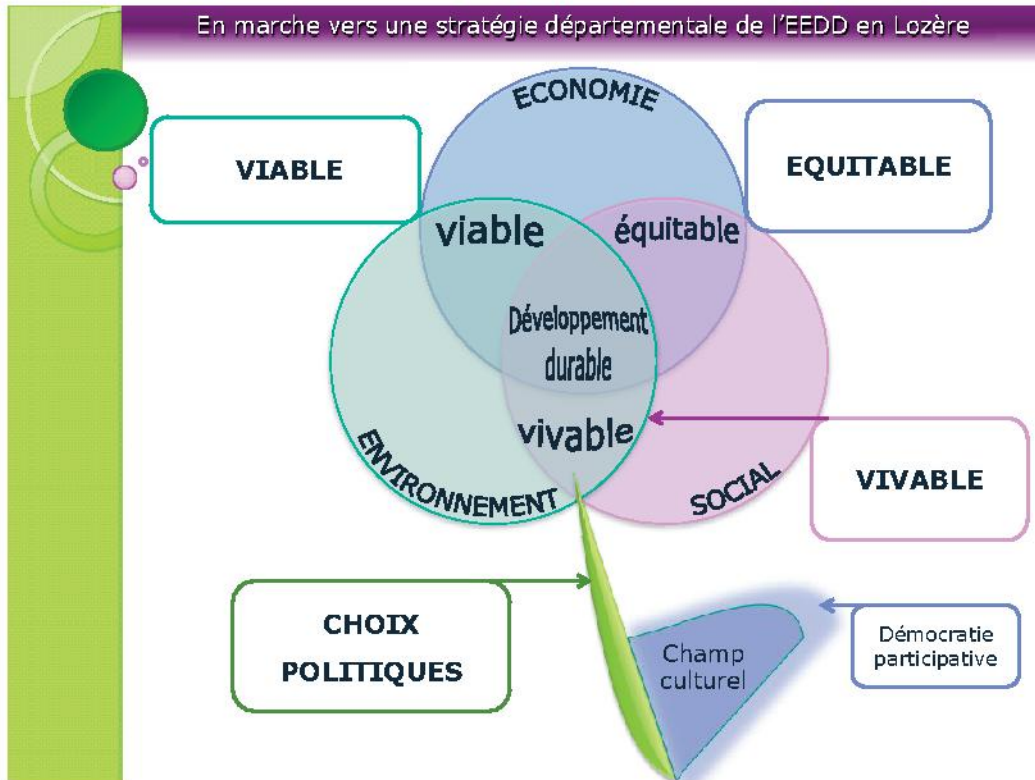
- **pour montrer que la Lozère est un département exemplaire.**
- **communiquer au travers d'une nouvelle charte de l'environnement.**
- **élaborer des plaquettes sur des thématiques environnementales** . (exemples : eau, énergie, déchets, etc.)

Une proposition : associer les 3 scénarios

concertation, action, communication

Proposition d'échéances :

- **concertation jusqu'à août 2012**
- **action : formalisation d'un document en Septembre**
- **communication : novembre 2012 en vue des assises départementales de l'EEDD**





En marche vers une stratégie départementale de l'EEDD en Lozère



Sur le GR du patrimoine naturel valorisé :

62% du territoire peut se prévaloir d'un patrimoine remarquable reconnu
PNC - UNESCO - site NATURA 2000 représentant 1/3 du département
Grottes, avens, sources, gorges, sites mégalithiques



Au fil des jeunes générations sensibilisées :

60 % des établissements sont en démarche de développement durable
JDE3D, CEEL



La boussole de la stratégie nationale de développement durable :

Plan prévention déchets
Enclenchement d'un Agenda 21



La randonnée du grand public :

Semaine de réduction des déchets
Eco-mobilité
Habitat durable...



Les topos de nombreux acteurs actifs et impliqués :

Education Nationale - Parc National des Cévennes
Ministère de l'Agriculture (SupAgro, CFPPA) - DDCSPP
Les associations...

A vos chaussures !

Annexe 11 : Assises régionales et départementales de l'EEDD 2012



Le 18 janvier 2012

M. Jean-Paul POURQUIER
Président du Conseil Général
Conseil Général de La Lozère
Rue de la Rovère, BP 24,
48001 MENDE Cedex

Objet : Assises régionales et départementales de l'EEDD 2012

Monsieur le Président,

Notre région est riche d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel. Etat, collectivités et associations se mobilisent depuis plusieurs décennies, dans un esprit de partenariat, pour le protéger, le valoriser, le rendre accessible au plus grand nombre, et renforcer ainsi l'attractivité de nos territoires.

La « Convention-Cadre pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (CCEEDD) en Languedoc-Roussillon » rassemble aujourd'hui à l'échelle régionale, l'Etat, des établissements publics, la Région Languedoc-Roussillon et le GRAINE Languedoc-Roussillon. La co-animation de cette Convention-Cadre est assurée par la Région, la DREAL Languedoc-Roussillon et le GRAINE.

Les signataires de la CCEEDD* souhaitent élargir leur dynamique de concertation aux acteurs essentiels de l'EEDD que sont les Conseils Généraux et les réseaux départementaux d'EEDD (REEL 48 pour la Lozère). L'objectif est d'enrichir l'analyse collective des besoins, et d'envisager la co-construction de projets d'EEDD ambitieux, basés sur une imbrication efficace des actions portées aux différentes échelles de territoire.

Par ailleurs, il nous semblerait judicieux que l'ensemble des acteurs de l'EEDD soit réuni pour porter l'organisation collective en 2012 d'assises départementales et régionale de l'EEDD, en amont des Assises nationales se tenant à Lyon en 2013.

Compte-tenu des projets d'EEDD d'ampleur que vous organisez en Lozère (tels que le dispositif Contrat Education Environnement Lozère / CEEL) et de ceux que nous soutenons déjà conjointement (tels que l'action de réseau du REEL 48), il nous apparaît que des perspectives de collaboration fructueuses sont devant nous.

Nous vous proposons ainsi de vous rencontrer pour aborder ensemble ces enjeux et construire un partenariat de territoires pour l'EEDD.

Nous vous prions d'agrèer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président du Conseil Régional
Languedoc-Roussillon

Christian BOURQUIN

Le Directeur Régional de la
DREAL Languedoc-Roussillon

Didier KRUGER

Le Président du GRAINE
Languedoc-Roussillon

Jean-Paul SALASSE

* La Région, le Rectorat de l'Académie de Montpellier, la DRAAF, la DREAL, la DRJSCS, l'ADEME, l'Agence de l'Eau RMC, l'ONF, l'Université de Montpellier II et le GRAINE sont signataires de cette Convention-Cadre.